



SITE

BETA

GREENWORKS

REMISE OFFICIELLE DU LABEL ESR À 24 ENTREPRISES

[← ARTICLE PRÉCÉDENT](#)

Accord de Paris : les Etats-Unis quittent le navire

[ARTICLE SUIVANT →](#)

Renault et Powervault : "seconde vie" aux batteries des...

#LUXEMBOURG

La 13^{ème} cérémonie de remise officielle du label ESR « Entreprise Socialement Responsable », organisée par l'INDR, s'est déroulée le 2 juin 2017 à la Chambre de Commerce, en présence de M. Laurent Mosar, Viceprésident de la Chambre des Députés. A cette occasion, le label ESR a été remis officiellement à 24 entreprises ayant répondu avec succès aux critères de la démarche de labellisation de l'INDR.

Lors de son mot de bienvenue, M. Michel Wurth, Président de l'INDR et de l'UEL, s'est réjoui de compter désormais 132 entreprises labellisées ESR. Cet événement s'inscrit cette fois dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable qui met à l'honneur les entreprises contribuant activement aux objectifs du développement durable (Sustainable Development Goals - SDG). En outre, et pour la première fois, une entreprise française obtient le label ESR.

L'INDR a eu l'honneur d'accueillir M. Laurent Mosar, Vice-président de la Chambre des Députés, pour féliciter les lauréats qui, en obtenant le label ESR, inspirent les autres entreprises à suivre le même engagement.

Thématisée par la Commission européenne comme un enjeu vital, la responsabilité sociale des entreprises (RSE) est en passe de devenir un outil stratégique essentiel pour les dirigeants d'entreprise. La RSE est une opportunité pour chaque entreprise d'améliorer sa gouvernance, de renforcer son engagement sociétal et de limiter ses impacts environnementaux. L'entreprise assure ainsi sa propre pérennité tout en contribuant au développement durable. La RSE offre un contexte dans lequel les entreprises peuvent réévaluer leurs relations avec notre société. Les entreprises labellisées jouent pleinement leur rôle d'entreprise exemplaire, bonnes pratiques à l'appui.

Les entreprises labellisées ESR ont bien compris les bénéfices de la RSE qui offre de réels avantages concurrentiels en améliorant la réputation de l'entreprise ; sa capacité à attirer et retenir des salariés ou des clients ; l'engagement, la motivation et la productivité de ses salariés ; et les relations avec les fournisseurs, les pouvoirs publics, les concurrents, les médias, les ONG, autrement dit avec la société dans laquelle les entreprises évoluent.

7 nouvelles entreprises labellisées

Conscientes de leur responsabilité et des attentes de la société à l'égard de leurs activités, les entreprises suivantes ont obtenu pour la première fois le label ESR :

- Groupe Alipa
- BAMOLUX sà r.L
- CFPMT – Centre de Formation aux Produits de la Mer et de la Terre (FR)
- INCERT GIE
- KUHN Construction S.A.
- Oxygen & Partners
- Sésa Conseil

17 entreprises relabellisées

Après une première période de labellisation de 3 ans, et soucieuses de s'engager dans une démarche d'amélioration continue, les entreprises suivantes ont obtenu le renouvellement de leur label ESR :

- ALD Automotive
- AllPack Services S.A.
- ARGEST S.A.
- CodiproLux S.A.
- Carrosserie Comes & Cie S.A.
- D. LAW
- Deloitte Audit
- Deloitte General Services
- Deloitte Tax & Consulting
- Fiduciaire Générale de Luxembourg
- HITEC Luxembourg S.A.
- Lifteurope S.A.
- No-Nail Boxes S.A.
- RehaZenter - Centre National de Rééducation Fonctionnelle et de Réadaptation
- SIX Payment Services (Europe) SA
- Sources Rosport S.A.
- SuperDrecksKéscht®

Communiqué de presse par l'INDR

